

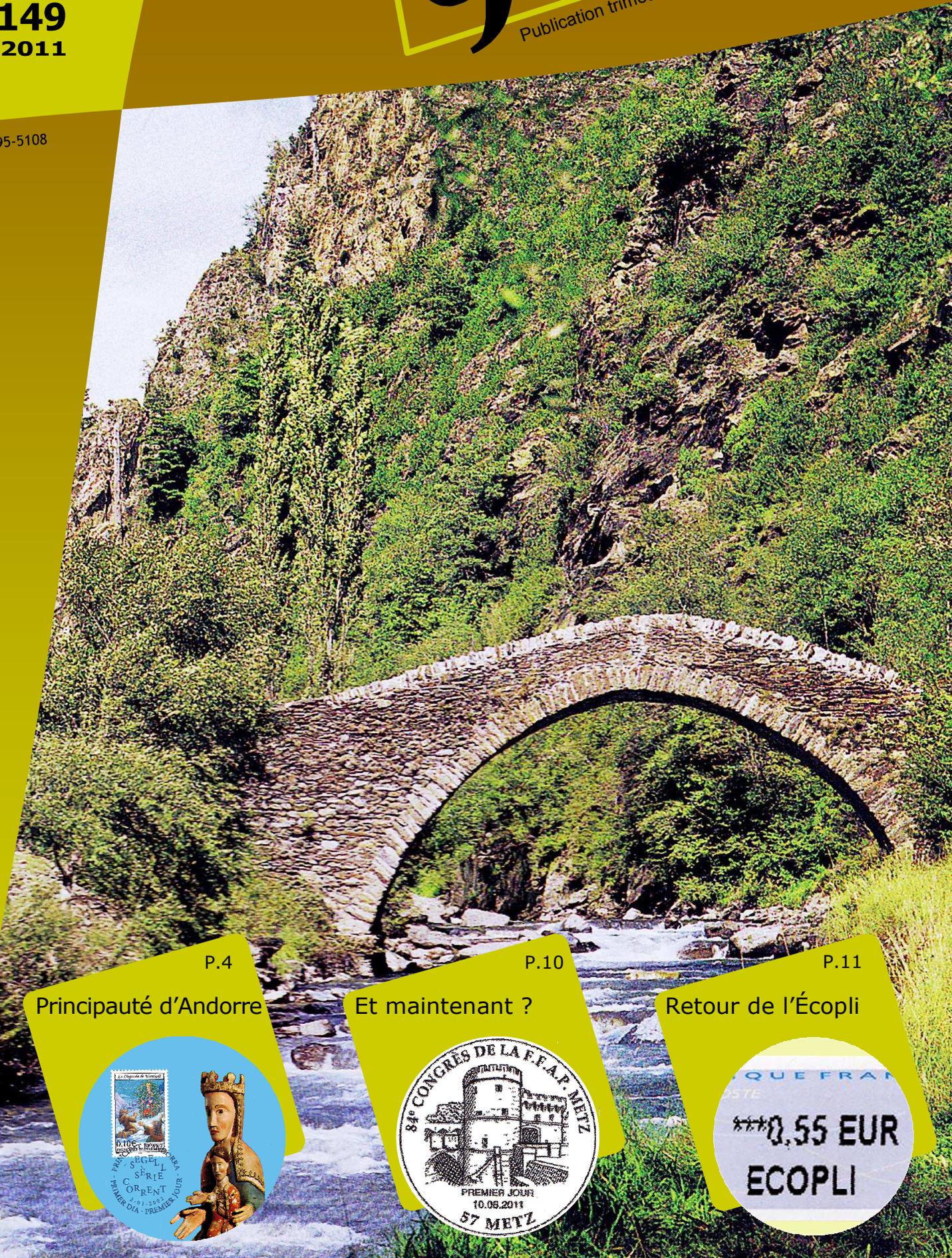


La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 149
Oct. 2011

ISSN 1295-5108



P.4

Principauté d'Andorre



P.10

Et maintenant ?



P.11

Retour de l'Écopli



www.philapostel.net



PHILAPOSTEL, association des philatélistes et collectionneurs du personnel des Groupes La Poste et France Telecom Orange

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - ☎ 01 49 70 09 36

Courriel : philapostel.secnat@orange.fr

www.philapostel.net

Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées
à la Fédération française des associations philatéliques

Présidente d'honneur : Françoise ESLINGER,
Directrice de Phil@poste

Présidents généraux honoraires :
Gérard CHAUVEAU et Jean-François LOGETTE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président général : François MENNESSIEZ

Premier vice-président : Laurent FAIVRE

Vice-présidents : Pascal BLADINIERES, Jean-Claude
BOURRET et Jean-Claude LABBÉ

Secrétaire général : Daniel BASCOU

Secrétaire général adjt. : Francis LOPEZ

Trésorier général : Michel TOMMASONE

Trésorier général adjt. : Gilles CRESSANT

Administrateurs : André BORNIER, Philippe BOUILLON,
Christian CRÉTEUR, Jean-Guy DALLO,
Bernard LHERBIER, Joël MOISY

LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)
Michel BABLOT
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)
Michel DUTHEIL
109 BOULEVARD GAMBETTA
63400 CHAMALIERES

BAS-RHIN

(dpt 67)
Daniel BASCOU
49 RUE D ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)
Guy HERVIEU
4 RUE DE L UNITE
14610 EPRON

BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)
Bertrand GUILLAUME
1 RUE COURTEPEE
21000 DIJON

BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)
Olivier FAUTIER
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE
35740 PACE

CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)
Daniel VINCENT
8 RUE CLAUDE MONET
45100 ORLEANS

CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)
Denis COLLAS
41 RUE JACQUES PREVERT
51100 REIMS

CORSE

(dpt 2A-2B)
René FRAPPA
BP 90972
20700 AJACCIO CEDEX 9

FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)
Laurent FAIVRE
19 AVENUE EDOUARD DROZ
25000 BESANCON

HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)
Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

HAUT-RHIN

(dpt 68)
Geneviève HAAS
2 RUE DES PEUPLIERS
68170 RIXHEIM

ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)
Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)
Michel CARRIERE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVÉ

LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)
Michel CIOLINA
CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

LOIRE

(dpt 42)
Bernard KIZIRIAN
BP 50
42002 ST ETIENNE CEDEX 1

LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)
Raymond NICOLODI
BP 83181
54013 NANCY CEDEX

MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)
Daniel CALMETTES
510 ROUTE DE GILLIS
31550 CINTÉGABELLE

NORD-PAS-DE-CALAIS

(dpt 59-62)
Jean-Guy DALLO
23 A ANCIENNE RTE D'ARMENTIERES
62400 ESSARS

PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)
Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

PICARDIE

(dpt 02-60-80)
Jacky DELAFOSSE
5 RESIDENCE BALEARES
80240 ROISEL

POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)
Pierre COMPAIN
BP 10
86390 LATHUS ST REMY

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)
André LAURENT
LES GARDETTES OUEST
CHEMIN ST PIERRE
83830 CALLAS

RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-69-73-74)
Alain DAILLET
BP 18207
69355 LYON CEDEX 08

(DOM) MARTINIQUE (dpt 972)

Christian PUIBOUBE
Les Hauts de Terreville
77 B RUE DE BELVEDERE
97233 SCHOELCHER

LES SERVICES

Échanges TP et mancoliste

Michel CARRIERE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVÉ

Marcophilie

Anne-Marie LEBRET
RUE DE LA FORGE
76280 TURRETOT

Nouveautés TP étrangers

Jean-Michel TURQUAIS
126 BD DE CHARONNE
75020 PARIS

Cartophilie

Michel BABLOT
142 AV CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

Échanges cartes téléphon. sur catalogue

Alain FAUCHÉ
ROUTE DE BANCA
64430 ST ETIENNE DE BAIGORRY

Matériel pour collections

Jean-René PY
89 RUE DAMREMONT
75018 PARIS

Échanges cartes téléphon.

Alain PICARD DESTELAN
LA CERISERAIE
44850 ST MARS DU DESERT

Formation

Jean-Claude LABBÉ
9 RUE DE RENNES
50240 MONTANEL

PAP Infos

François MENNESSIEZ
3 ALLEE MARCEL BOCQUIER
85430 AUBIGNY

Bibliothèque/ médiathèque

Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

Échanges des plis marcophiles et maximaphiles

Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

Échanges philatéliques sur catalogue

Claude LHOTE
50 RUE DU PETIT PARC
33200 BORDEAUX

Juvatélie

Daniel BASCOU
49 RUE D ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

Site internet

Christian LIBEAU
275 RUE ARMENAUULT
45570 OUZOUEUR SUR LOIRE

Nouveautés PAP

François BEAUMONT
1 BIS RUE FONT FROIDE
23300 LA SOUTERRAINE

Fabrication TP personnalisés

Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

PHILAPOSTEL Assistance

Bernard LHERBIER
8 ALLEE DOMREMY
45560 ST DENIS EN VAL

Assurances

Marc BISSARDON
26 RUE ETIENNE LHOSTE
33200 BORDEAUX

Archives

Jean-Pierre DESPIN
51 RUE CHARLES GOUNOD
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Souscriptions

Jean-Claude BOURRET
28 RUE BARRAULT
75013 PARIS

« L'OPTIMISME EST DE VOLONTÉ »



PHILAPOSTEL est au rendez-vous de la rentrée et continue d'offrir à ses membres une riche palette de services : des assurances aux échanges, des fournitures de nouveautés à la fabrication de timbres personnalisés, une revue de qualité, un site Internet pointu, et d'autres encore. PHILAPOSTEL est au service de ses adhérents et à l'écoute de vos suggestions. Votre participation au fonctionnement de l'association et à la réalisation de *La Gazette* et du site sera toujours une aide précieuse pour le Conseil d'administration et donc pour vous tous.

Des points d'interrogation planent sur la philatélie mais plutôt que de se lamenter, le philatéliste, par nature ouvert à la connaissance, doit se réjouir de ce que lui apportent les nouvelles technologies d'une société en constante évolution. C'est lui qui écrit son destin et qui ainsi donne une image attractive de notre merveilleux loisir, source de nouveaux adeptes.

Deux événements majeurs caractériseront l'année 2012 de PHILAPOSTEL : son 60^e anniversaire et le rapprochement avec deux associations de La Poste. L'une, VISUALIA, regroupe des cartophiles et l'autre, NUMISMATES, des collectionneurs de monnaies. Ces deux associations auront une assise nationale et rejoindront les 25 associations de PHILAPOSTEL. Les membres de celles-ci pourront adhérer à VISUALIA et aux NUMISMATES. PHILAPOSTEL fédère ces deux associations en ouvrant à leurs membres des services complémentaires de ceux qu'elles offrent.

En ce qui concerne le 60^e anniversaire, le programme des festivités est à l'étude et vous sera communiqué dans *La Gazette*.

Le numéro de janvier de *La Gazette* sera le 150^e. C'est une très belle continuité et la rédaction veillera à fêter cet événement par un numéro spécial.

Dynamisme, innovation, solidarité et amitié sont les moteurs qui ont conduit à la création de l'association, il y a 60 ans, sous le nom de Postiers Philatélistes. Ces valeurs sont intactes comme reste intacte la volonté de l'équipe dirigeante. Leur maintien est sa fierté ! ■

François MENNESSIEZ
Président général

En titre, une citation du philosophe Alain.

Sommaire

PHILAPOSTEL
page 2

Éditorial
page 3

**Découverte de la
Principauté d'Andorre**
page 4

Remis au guichet
page 7

Infos PHILAPOSTEL
Rapprochement avec
Visualia et Numismates
page 8

Infos La Poste
Bye, Bye,
« lettre économique »
page 11

**Les cartes postales de
La Poste et de France
Télécom-Orange**
page 12

**Après le procès de
Nuremberg**
page 14

**Enquête de
l'Inspecteur Phila**
page 16

Nouveautés France
page 17

Petites annonces
page 18

La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65 - Courriel : lagazette.philapostel@laposte.net

Fondateur : Jean-François GLEIZES
Ancien rédacteur en chef : Gaston SAGOT (+)
Directeur et rédacteur en chef : François MENNESSIEZ
Rédacteur en chef adjoint : Robert DEROY
Rédaction graphique : Roland CLOCHARD

Comité de lecture : Lucie VAURABOURG, Laurent ALBARET, Gérard CHAUVÉAU, Jean-Pierre DESPIN et Michel LIFLARD
Ont participé à la réalisation de ce numéro : Michel BABLOT, Pascal BANDRY, Jean-Claude BOURRET, André LEGAY, Raymond LOÛDEC

Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLEE
Abonnements : 5,34 € par an pour les membres de PHILAPOSTEL / 10 € par an (ou 16 € pour 2 ans) pour les non-membres de PHILAPOSTEL
Gestion des abonnements : Marie-Françoise MÉKIC et Michel TOMMASONÉ
Dépôt légal : à parution

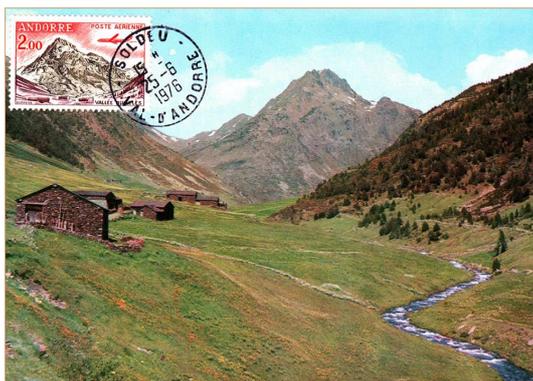
Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.



DÉCOUVERTE DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE

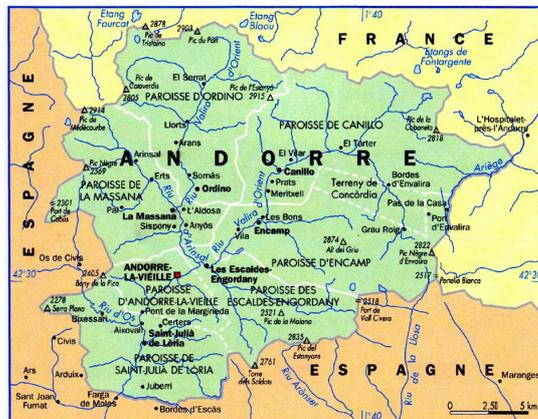
Recours à la carte maximum pour découvrir ce pays situé dans les Pyrénées entre la France et l'Espagne.

Petit pays au cœur des Pyrénées, coincé entre la France et l'Espagne, Andorre est connue des touristes du monde entier. Les philatélistes lui portent un intérêt particulier au point qu'une association regroupe tous les amoureux des timbres de ce pays (*).



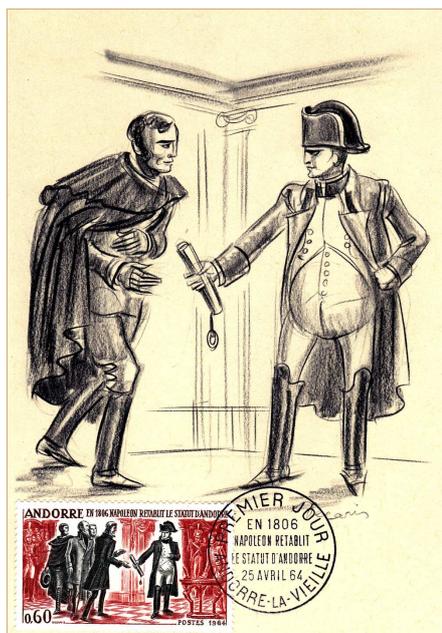
La Vallée d'Inclès.

Oblitération de Soldeu (25.6.1976) sur YT PA n°5 d' And. franç.



La Principauté d'Andorre est située sur le versant méditerranéen de la partie orientale des Pyrénées. Le territoire comporte trois vallées et le point culminant est le pic de Coma Pedrosa (2950 m) situé à l'ouest du pays. La population est composée majoritairement d'Andorrans de souche et d'Espagnols. La langue officielle est le catalan.

Historiquement, il semblerait que ce soit Charlemagne (747-814) qui ait accordé son autonomie à la région pour remercier les habitants dans la lutte contre les Sarrasins. Le territoire fut ensuite le siège d'âpres combats entre les évêques d'Urgell et les comtes de Foix. En 1278, le conflit fut résolu par la signature d'un traité instaurant le paréage ou souveraineté partagée par les deux groupes belligérants.



Rétablissement du statut d'Andorre par Napoléon. Oblit. d'Andorre-la-Vieille (25.4.1964) sur YT n° 168 d'And. franç.

La première constitution de la Principauté d'Andorre a été adoptée par référendum en 1993. Andorre était ainsi consacrée pays indépendant et à ce titre, entré dans l'Organisation des Nations Unies. Le régime est celui d'une principauté parlementaire dirigée par deux coprinces, le chef de l'État français et l'évêque espagnol d'Urgell. Le pouvoir législatif est assuré par un Conseil général de vingt-huit membres élus et l'exécutif, par un gouvernement dont le chef est issu du Conseil général. Le pays est divisé en sept paroisses. La Principauté d'Andorre est l'un des plus petits États du monde. Sa superficie est de 468 km².



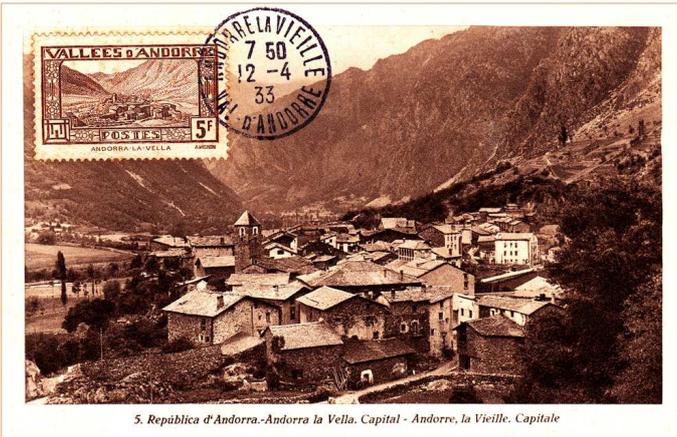
La fondation d'Andorre par Louis le Débonnaire. Oblit. PJ d'Andorre-la-Vieille (22.6.1963) sur YT n°169 d'And. franç.

(*) PHILANDORRE (FFAP IC-696) - 26 AVENUE DE L'OPERA - 75001 PARIS. <http://philandorre.online.fr> email : philandorre67@orange.fr

Andorre tire sa richesse du tourisme en raison de sa fiscalité qui est l'une des plus faibles du monde (pas de TVA, pas d'impôt sur le revenu, ni sur la fortune). C'est aussi un pays d'élevage et de culture. Sa faune et sa flore sont celles de la montagne pyrénéenne. Le tourisme trouve son développement dans plusieurs facteurs : une fiscalité faible qui rend le pays attractif pour les Français et les Espagnols, une nature riche, identique à celle du massif pyrénéen, une possibilité de pratiquer le ski alpin et le ski de fond et un patrimoine architectural remarquable.

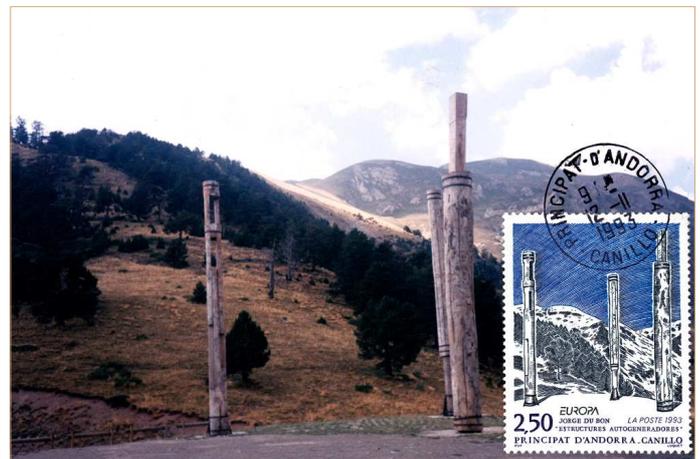
Les premiers timbres de l'Andorre française datent de 1931. Il s'agit du type Blanc surchargé *Andorre*. Pour l'Andorre espagnole, ce sont les timbres d'Espagne de 1922-1929 surchargés *Correos Andorra* qui ont été utilisés. Le premier bureau a été ouvert en 1931. ■

Pascal BANDRY et Robert DEROY



5. República d'Andorra.-Andorra la Vella. Capital - Andorre, la Vieille. Capitale

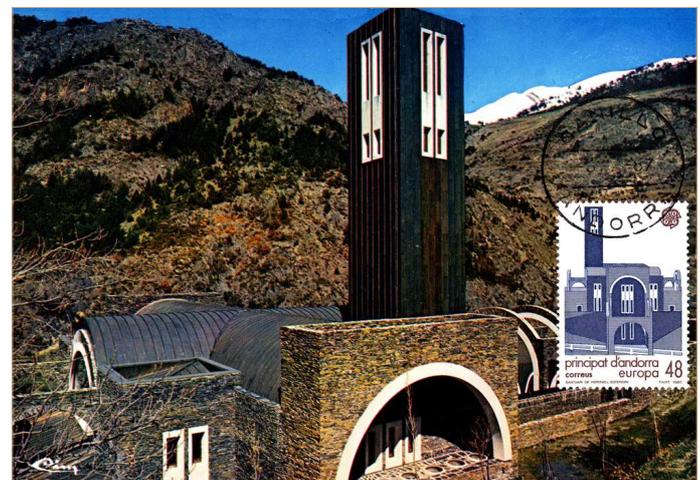
La capitale - Andorre la Vieille.
Oblit. d'Andorre-la-Vieille (12.4.1933) sur YT n° 43 d'And. franç.



Les structures autogénératrices de Jorge Du Bon.
Oblit. de Canillo (12.11.1993) sur YT n° 430 d'And. franç.



La Maison des vallées.
Oblit. d'Andorre-la-Vieille (9.6.1978) sur YT n° 108 d'And. esp.



Le sanctuaire de Meritxell.
Oblit. De Canillo (3.7.1987) sur YT n° 184 d'And. esp.

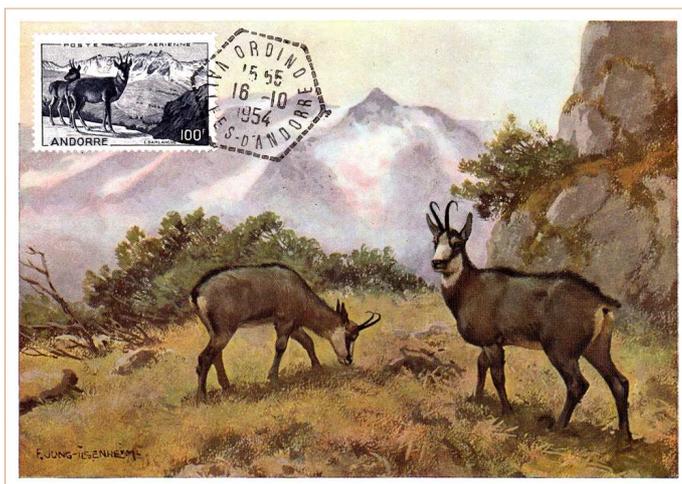


MARE DE DÉU DE MERITXELL
Patrona de les Valls d'Andorra

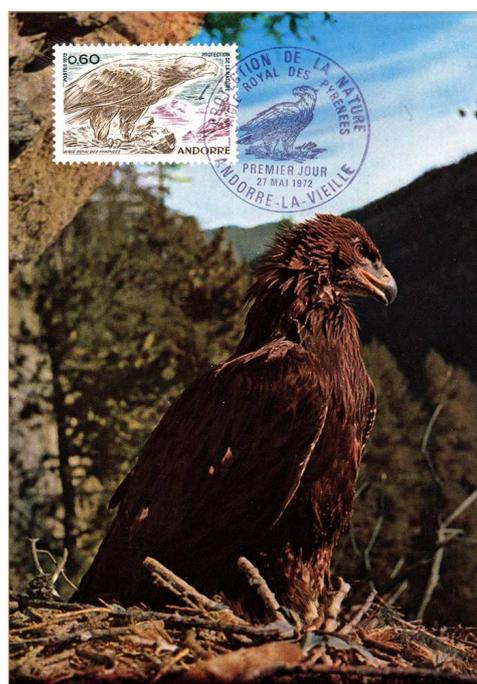
La légende de Meritxell.
Oblit. PJ (2.1.2002) sur YT n° 559 d'And. franç.



Pour les Jeux olympiques d'hiver 1998.
Oblit. PJ (14.2.1998) sur YT n° 498 d'And. franç.



Isards et chaîne de l'Alt del Grió.
Oblit. hexagonale (16.10.1954) sur YT PA n°1 d'And. franç.



L'aigle des Pyrénées.
Oblit. PJ d'Andorre-la-Vieille (27.5.1972)
sur YT n°219 d'And. franç.

LA MAXIMAPHILIE

Ce nom cache une spécialité de la philatélie longtemps décriée. Née vers 1930, elle a été ajoutée en 1978, à la liste des classes de la compétition philatélique. La maximaphilie conjugue le plaisir de la cartophilie et celui de la philatélie. Une carte-maximum (CM) associe la carte postale, le timbre-poste et son oblitération.

Plusieurs facteurs doivent concourir à la réalisation d'une bonne carte-maximum :

- 1) la carte postale ne peut avoir été créée spécialement pour l'émission. Elle doit être antérieure à celle-ci.
- 2) le sujet de la carte doit correspondre, en tout ou partie, à celui du timbre.
- 3) l'oblitération ou la flamme d'oblitération doit être en concordance avec le timbre.

La maximaphilie met en valeur le sujet du timbre et laisse libre cours à l'imagination du collectionneur qui réalise lui-même sa carte-maximum. ■

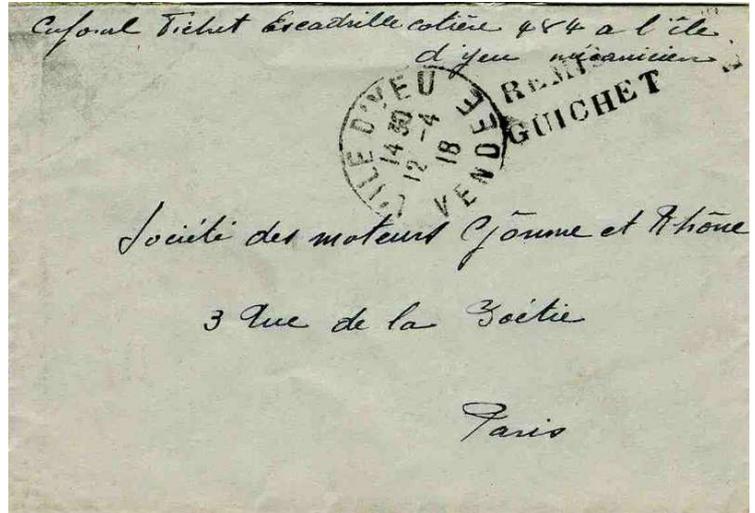
Pour en savoir plus : *Les Maximaphiles Français* - 30 RUE DE LA PREVOYANCE - 94300 VINCENNES
Internet : www.maximaphiles-francais.org - Courriel : infos@maximaphiles-francais.org

Pour mémoire : PHILAPOSTEL a un Service d'échanges de plis marcophiles et **maximaphiles** animé par Christine DARLET. Ce service propose des pochettes de plis marcophiles et maximaphiles.
Contact : Christine DARLET - 3 HAMEAU DES PINSONS - 44780 MISSILLAC
Courriel : rnp-echangesplis@orange.fr

REMIS GUICHET

Un brimborion, petit objet de peu de valeur, cela existe aussi en philatélie. Mais ces bagatelles peuvent parfois receler des surprises agréables et enrichissantes pour le collectionneur. En voilà un.

La lettre reproduite ci-contre a été expédiée le 12 avril 1918 par le caporal mécanicien Fichet de l'escadrille côtière 484 à l'Île d'Yeu à la Société des moteurs, Gône et Rhône équipementier des hydravions FBA Schreck. L'escadrille côtière 484 est un poste de combat (PC) basé au Croisic (Loire-Atlantique), créé en juillet 1917 et dissous le 31 décembre 1918. Il est armé de six hydravions FBA Schreck. Les problèmes mécaniques fréquents et les secours à hydravions problématiques incitèrent à limiter à 20 milles (36 km) des côtes, le rayon d'action des appareils et de créer des postes de relâche (PR) dotés entre autres, de réserves de carburant et de corps-morts pour le mouillage des appareils. La situation de l'Île d'Yeu, à 10 milles du continent, est idéale pour y installer l'un de ces postes de relâche. Son effectif est de trois hommes d'équipage dont un mécanicien.



Tout mobilisé militaire pendant la Grande guerre avait droit à la franchise de sa correspondance. Le cachet administratif du corps ou celui du vaguemestre de l'unité justifiait l'origine militaire de la correspondance. Lorsque le cachet administratif du corps ou du vaguemestre est absent et qu'ainsi, l'origine militaire du pli ne peut être justifiée, il est enjoint aux bureaux de poste de n'accepter que les correspondances remises en mains propres au guichet, mention de la remise devant être mentionnée sur l'objet de correspondance. La circulaire ministérielle des Postes n°302 du 10 août 1915 traite des conditions d'attribution de la franchise postale accordée aux courriers militaires. Elle mentionne que « ... Quant aux militaires isolés..., le préposé inscrira sur le courrier la mention reçu au guichet ». Cette circulaire est signée par Gaston Thomson, Ministre des Postes et Télégraphes. Les bureaux se contentèrent dans un premier temps, d'une mention manuscrite. Le droit à la franchise s'appliquant aux permissionnaires, quelques bureaux de ville firent réaliser un cachet spécifique dont l'élaboration était laissée à l'initiative des receveurs et il faut souligner la rareté de ce type d'empreintes en provenance de petits bureaux. Pour revenir à notre pli, il faut noter que compte tenu de sa taille, le P.R. de l'Île d'Yeu ne dispose pas de cachet administratif d'unité militaire, ni de bureau de vaguemestre. Ce qui explique que le caporal Fichet ait remis son pli au bureau qui y a appliqué la marque REMIS GUICHET. ■

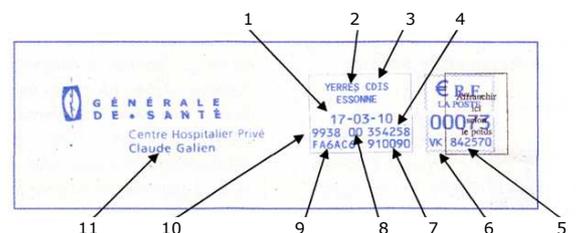
Raymond LOËDEC

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comprendre la philatélie moderne et s'interroger sur les multiples documents que La Poste transporte, cela peut être passionnant. Voici donc deux empreintes de machine à affranchir tout à fait banales mais que l'on peut faire « parler » pour ceux qui cherchent d'autres horizons que ceux de la collection accumulative.

• La première concerne La Générale de santé :

1.date de dépôt - 2.établissement postal d'attache - 3.Établissement Postal (ici Centre de **DI**stribution du courrier - 4.numéro séquence de l'objet - 5.numérotation de la machine - 6.machine Satas type VK - 7.numéro de département - 8.catégorie d'objet - 9.code d'identification - 10.code de vérification - 11.Personnalisation de l'entreprise. Ici **Claude Galien** : médecin grec (v.131-v.201). Il étudie la médecine à Alexandrie. L'influence de ses idées médicales persiste jusqu'au 17^e siècle. Ses découvertes en anatomie fondées sur l'observation sont importantes.



• La seconde a été utilisée par le centre de surdité infantile L. BELLAN :



1.plate-forme de préparation et de distribution du courrier - 2.machine Néopost type HH (agrément en 2002) - 3.Personnalisation de l'entreprise. Ici **Léopold Bellan** (1857-1936) : industriel et homme politique français. Il a fondé en 1884, une association (devenue Fondation L. Bellan en 1996) à caractère humanitaire. L'association est orientée vers la prise en compte des problèmes sociaux et médicosociaux des personnes âgées et de celles souffrant d'un handicap mental, psychique ou sensoriel. ■

Laurent ALBARET et Robert DERROY

UN RAPPROCHEMENT ATTENDU

Le monde feutré des collectionneurs

Tout bouge dans le monde tranquille des collectionneurs ! En effet, les 3 associations qui "collectionnent" ont décidé de se rapprocher. Pour quelles raisons ? D'abord pour unir leurs forces pour enrayer la chute des effectifs, ensuite et surtout pour dynamiser les activités de chacune, qui sont proches mais sans être identiques, enfin pour des questions plus terre-à-terre, la tutelle La Poste ayant demandé une optimisation des services et des moyens.

Un rapprochement, mais entre qui ?

Quelles sont les parties en présence ? **PHILAPOSTEL** bien sûr qui désire ce rapprochement et cherchait à la fois une ouverture et une solution viable mais simple à proposer aux deux autres partenaires. Puis l'association **VISUALIA** plus spécialisée dans les cartes postales, en particulier dans le domaine des métiers postaux. Elle ne fait pas que rassembler des collectionneurs de cartes anciennes puisqu'elle édite un livre par an sur les métiers de l'ancienne administration des PTT, dans les régions de France. Enfin, l'association **NUMISMATIQUE** qui chasse les pièces de monnaie, qui suit la diffusion de l'Euro dans les pays de l'Union Européenne et qui propose une bourse d'échanges, mais sur place ... on n'envoie pas de pièces par courrier !

La démarche

Le premier contact a eu lieu au mois de mai de cette année. Juste une rencontre pour mieux se connaître et pour que chacun s'exprime sur un cadre acceptable. Une fusion pure et simple a de suite été écartée, ne correspondant pas aux demandes des adhérents qui anticipaient un appauvrissement des offres de services. D'autres solutions existent, il faut les définir et vérifier leur adéquation à la démarche des 3 associations. Et également qu'un vrai consensus se dégage.



De gauche à droite : Maurice Chauveau, représentant des Numismates - Alain Ripaux, Président de VISUALIA - Jean-Claude Bourret, Vice-président de PHILAPOSTEL et François Mennessiez, Président général de PHILAPOSTEL.

Fin juin, une réunion au sommet puisque 2 Présidents étaient présents - François MENNESSIEZ pour PHILAPOSTEL, Alain RIPAUX pour VISUALIA, et le trésorier Maurice CHAUX pour les NUMISMATES

avec délégation de pouvoir du Président qui n'avait pu se déplacer. Jean-Claude BOURRET vice-président de PHILAPOSTEL était également présent comme secrétaire de séance.

Un accord de principe a été trouvé assez rapidement, chacun montrant son désir d'aboutir dans des délais bornés. Les grandes lignes sont établies, mais en toute démocratie, il faut faire valider la solution par les Conseils d'Administration. Les 2 mois de septembre et octobre sont réservés pour cela. Il restera encore à présenter la solution à la D.N.A.S. (Direction Nationale des Affaires Sociales de La Poste) qui devrait applaudir, du moins on l'espère ! La mise en œuvre progressive a même déjà commencé, puisqu'un article de cette Gazette présente le livre en préparation par VISUALIA sur la Bretagne illustrée par des cartes postales. Mais l'échéance principale est le 1^{er} janvier 2012, qui doit modifier les règles de gestion, notamment au niveau de la dotation reçue de La Poste. Par contre, et il faut le souligner fortement, aucun changement direct n'intervient au niveau des services proposés aux adhérents, ni sur le mode de fonctionnement de ces dits-services. Ce sera transparent et bénéfique pour les adhérents !

L'ébauche d'une réponse

VISUALIA et NUMISMATES couvrent l'ensemble du territoire, avec des relais dans certaines régions. PHILAPOSTEL est une fédération de 25 associations, chacune étant autonome sur le plan juridique. Pourquoi ne pas assimiler les 2 associations, sauf qu'au lieu d'être géographiques, elles sont thématiques ! C'est cette solution qui semble faire l'unanimité. Elle permet de conserver les structures en place, les services existants et les relations avec les adhérents. Chacune des associations continue à être une association loi 1901 à part entière avec un C.A. et un bureau pour sa gestion courante.

Mais alors, si rien n'est changé, pourquoi en parler ?

Des changements sont déjà actés : chaque adhérent, quelle que soit son association, bénéficie de l'ensemble des services offerts par les 3 associations. Ainsi, et cela est immédiat, chacun va recevoir *La Gazette*, chacun peut commander des matériels ou des catalogues aux prix préférentiels de la Centrale d'achat, chacun peut recevoir les circulations de plis, de cartes téléphoniques, de carnets de timbres, les offres y compris des pièces de monnaie, chacun peut commander lors des souscriptions, etc. C'est un avantage MAJEUR pour les adhérents.

Pour les autres changements, il est trop tôt pour en parler, puisqu'il ne s'agit encore que d'un projet non ratifié. Il serait surprenant que *La Gazette* n'en reparle pas au début de 2012 ... Alors, à suivre ... ■

Jean-Claude BOURRET

VISION CARTOPHILE DE LA BRETAGNE

Alain RIPAUX, président de VISUALIA, propose un ouvrage historique et cartophile « *La Bretagne, terre de légendes et de traditions* ». Ce livre de 150 pages traite de l'histoire des Celtes, de la culture bretonne, de la vie maritime, des navigateurs et explorateurs bretons, de La Poste en Bretagne et de l'émigration en Nouvelle-France et en Amérique du Nord. Richement illustré, il est offert en souscription au prix de 18 € port compris. Contact : VISUALIA - 57 RUE DE LA COLONIE 75013 PARIS visualia.lpft@wanadoo.fr

BRÈVES PHILAPOSTEL

■ Christiane LAURENT nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès le 12 juillet de Christiane LAURENT. Elle a été pendant plusieurs années la responsable Marcophilie de l'association et avait également œuvré au Foyer de Cachan (foyer accueillant des enfants de postiers en difficulté). À tous ses proches et amis, PHILAPOSTEL présente ses condoléances émues.

■ FRANÇOISE ESLINGER, présidente d'honneur de PHILAPOSTEL, distinguée

Le 15 juin dernier, la directrice de Phil@poste, Françoise ESLINGER, par ailleurs présidente d'honneur de PHILAPOSTEL, s'est vu remettre par le président de la République, Nicolas SARKOZY, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur, dans les salons du Palais de l'Élysée. Déjà officier de l'Ordre National du Mérite, Françoise ESLINGER a reçu la Légion d'honneur au titre de son engagement dans le domaine de l'éducation en tant que présidente du Foyer éducatif de Cachan. Dans son allocution, le président SARKOZY a retracé la carrière de Françoise ESLINGER soulignant son engagement dans le service public pendant 35 ans. Diplômée de l'ENSAE et de l'ENSPTT, elle a été, entre autres fonctions, directrice de La Poste de l'Aisne. En 1997, elle intègre le SNTP qui deviendra Phil@poste, comme directrice du département culturel et commercial. Elle devient directrice de Phil@poste en 2003 au départ en retraite d'Antoine DI MAGGIO. Toutes les félicitations de PHILAPOSTEL et de ses adhérents vont à sa présidente d'honneur.



■ **MARIE-CHANTAL SERRE**, PHILAPOSTEL Rhône-Alpes a été élue au poste de vérificateur aux comptes de la FFAP, le 12 juin, lors du Congrès de Metz. Passionnée de philatélie mais aussi de multiples autres types de collection, elle est engagée dans le milieu associatif en étant secrétaire de l'association des collectionneurs de Royans (Drôme) et trésorière du Groupement Rhône-Alpes de la FFAP. Félicitations !

■ PHILAPOSTEL LORRAINE.

Lors d'un séminaire du Groupe Ressource Réseau de France Télécom, une réunion sur le thème de la philatélie a été organisé par Thierry CITERIN de PHILAPOSTEL Lorraine. Jean-Guy DALLO, président de PHILAPOSTEL Nord Pas-de-Calais y a présenté les multiples facettes de l'association concourant ainsi à la promotion de PHILAPOSTEL.

■ 30è anniversaire du TGV à Strasbourg.

Le 27 septembre, PHILAPOSTEL Bas-Rhin a organisé, avec l'UNION 77, un bureau temporaire. Des souvenirs philatéliques Premier Jour ont été émis.

Contact : Daniel BASCOU - 49 RUE D'ALSACE 67380 LINGOLSHEIM - philapostel.basrhin@orange.fr

■ Les adhérents de PHILAPOSTEL à l'honneur.

Lors du 84è congrès de la FFAP, 3 adhérents de l'association ont été honorés. Michel PEDRERO (Aquitaine) a reçu la médaille Dole. Une plaquette Biscara a été décernée à Marc FOUQUET (Aquitaine) et Jean-Marc CRIAUD (Centre-Val de Loire).

La compétition de Metz a aussi vu des membres de notre association à l'honneur : D. TALLET (Or), R. LOËDEC (GV et V), M. BABLOT (GV), L. ALBARET (GV), L. BONNEFOY (1er en CL1), J. BERNDT (V), M. FOUQUET (V) et G. BARDIN (74 pts en COV). Félicitations aux récipiendaires !

■ PHILAPOSTEL fête ses 60 ans en 2012

En 1952, quelques pionniers créaient les *Postiers Philatélistes*. En quelques mois, cette association connaissait un extraordinaire engouement grâce à l'implication de bénévoles passionnés. Après diverses étapes, PHILAPOSTEL perpétue l'esprit de ses fondateurs : passion, dévouement et modernité. Un groupe de travail animé par Jean-Claude BOURRET va coordonner la déclinaison des moments forts de l'année 2012. Des souvenirs seront émis. Il ne faut pas oublier *La Gazette* dont le n°150 du 1er janvier 2012 recevra une attention toute particulière et devrait constituer le premier événement d'une année faste pour PHILAPOSTEL. À l'occasion de son 60è anniversaire, PHILAPOSTEL aura ainsi l'occasion de faire la démonstration de sa modernité et de sa jeunesse.

Bye bye « lettre économique », retour de l'Ecopli

Les tarifs postaux ont changé le 1^{er} juillet 2011 (Cf *La Gazette* 148 de juillet 2011). A l'occasion de ce changement de tarif, on notera le retour de la mention ECOPLI. Le vocable « lettre économique » apparut lors du précédent changement de tarif du 1^{er} juillet 2010 pour désigner le courrier acheminé en 3 ou 4 jours (lettres de 0 à 250g à destination de la France et de l'Outre Mer) n'aura donc duré qu'une année.

Le retour de la mention ECOPLI a été effectif sur les LISA dès le 1^{er} juillet 2011, mais le reçu délivré par le même automate porte encore l'ancienne appellation.



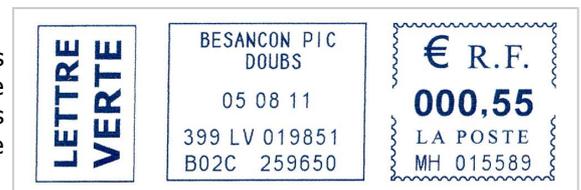
A noter quelques retards dans la mise à niveau des machines à affranchir des entreprises : « économique » apparaît encore sur certaines oblitérations du 1^{er} juillet 2011 alors que la mention « Ecopli » apparaît bien sur d'autres empreintes.



Tarif « lettre verte » : des débuts avant la date annoncée

C'est le 1^{er} octobre 2011 que La Poste proposera un nouveau tarif plus économique que la lettre prioritaire (0,57€ au lieu de 0,60€ pour une lettre de moins de 20g) pour une distribution à J+2 avec un transport plus respectueux de l'environnement.

En attendant les nouveaux timbres, ce tarif a déjà été intégré dans certaines machines à affranchir utilisées par les entreprises comme en témoigne ce pli de juillet 2011. Ce pli est à 0,55€ car les entreprises utilisant des machines à affranchir bénéficient d'une réduction de 0,02€.



« lettre en ligne » ou comment envoyer du courrier jusqu'à 19h avec Internet ?

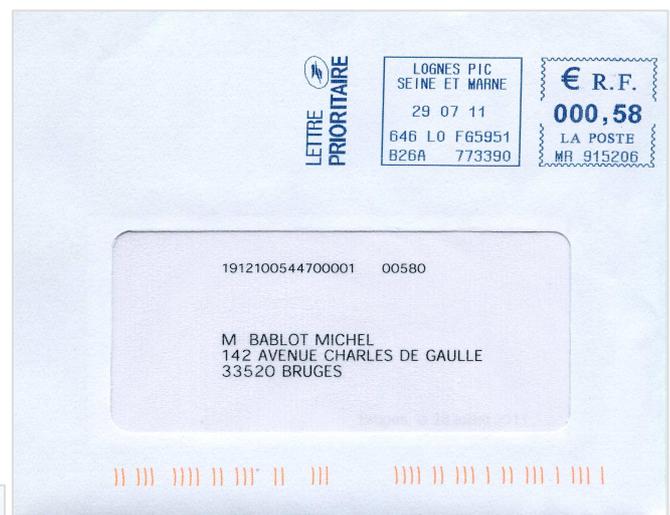
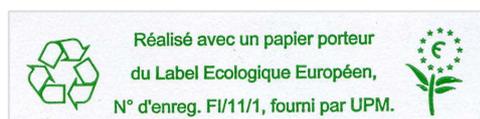
C'est la nouvelle offre de La Poste : la possibilité depuis un ordinateur connecté à Internet (ou un téléphone portable connecté à Internet) de rédiger un courrier en allant sur le site laposte.fr/lettreenligne. Ce courrier sera imprimé dans la nuit par La Poste, mis dans une enveloppe et votre correspondant recevra le lendemain dans sa boîte aux lettres l'enveloppe avec l'oblitération que vous pouvez découvrir en avant première ci-dessous. (l'affranchissement à 0,58€ est celui des machines à affranchir).

Il vous en coûtera 0,99€ pour écrire une lettre recto verso en noir et blanc. Un peu plus cher 1,39€ pour une lettre imprimée en couleur.

Le service « lettre en ligne » comporte de nombreuses fonctions comme l'envoi d'une lettre à une liste d'adhérents, des lettres types destinées à différents services administratifs, etc...

C'est un peu cher, mais cela peut s'avérer pratique, voire amusant et en utilisant ce service vous faites travailler des postiers (la nuit hélas !). Ce sont les agents des PIC qui assureront ce service. La Poste a prévu une ouverture « officielle » du service le 1^{er} octobre 2011, mais le service était ouvert bien avant l'été. ■

Michel BABLOT



Exemple d'une lettre de juillet 2011
on remarquera qu'elle est complètement banalisée.
Le verso comporte le logo ci-contre.

LES CARTES POSTALES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLECOM-ORANGE

Les dernières parutions de cartes postales de La Poste et d'Orange.

Deux cartes postales ont été éditées à l'occasion du Tour de France qui s'est déroulé du 2 au 24 juillet 2011.

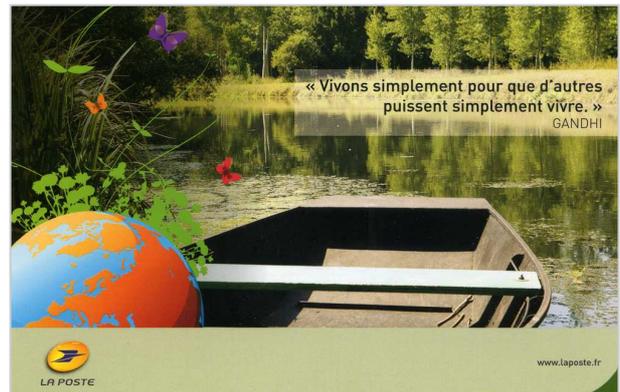
C'est en 1992 que Dynapost (société du groupe La Poste) est devenue prestataire courrier du Tour de France. Dynapost assure la distribution du courrier aussi bien pour les équipes que pour la caravane publicitaire et la presse. Depuis 1995, Dynapost publie une carte postale reprenant avec l'autorisation de la société ASO, organisatrice du Tour de France, le parcours de la grande boucle. Cette carte est à la disposition des coureurs, des suiveurs et de la presse dans le camion Dynapost. Elle est aussi disponible dans les bureaux de poste des villes étape. L'opération a permis cette année encore à la filiale de La Poste d'établir le palmarès de popularité des coureurs en fonction de la quantité de courrier qu'ils ont reçu chaque jour.

En 2011, c'est Thomas VOECKLER qui l'a emporté avec 275 messages. Il est suivi par Alberto CONTADOR (127 messages) et Andy SCHLECK (110 messages). L'an dernier, Thomas VOECKLER était arrivé 3^{ème}, avec 229 messages, derrière Lance AMSTONG (327 messages) et Andy SCHLECK (253 messages). Au total, plus de 2 150 messages ont été envoyés du monde entier (Europe, États-Unis, Australie, Japon...). Sur les 198 coureurs présents au départ, 183 ont été destinataires d'au moins un message.

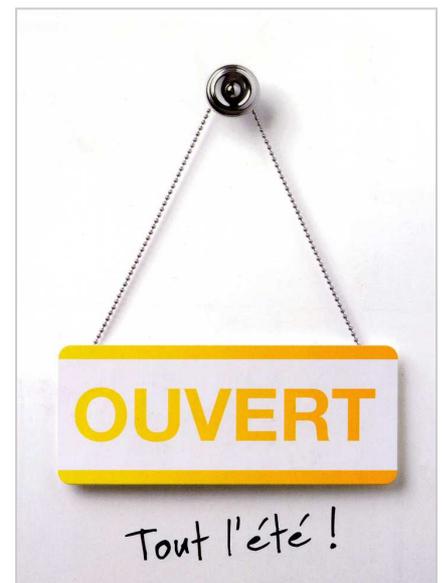


Depuis 2007, une deuxième carte postale reprenant l'affiche officielle du Tour de France est diffusée. Celle de 2011 affiche le slogan « Tous fous du Tour » dans un paysage très agricole avec au loin les montagnes. A noter au verso des deux cartes, le logo « Powered by Satas votre atout courrier ». Chaque carte postale a été tirée à 30 000 exemplaires. (✉)

A Coulon (département des Deux-Sèvres), capitale de la Venise verte, il a été organisé le dimanche 19 juin 2011 la deuxième édition d'un Eco Marathon nature dans le Marais poitevin. La Poste avait un stand dans le village expo nature proposant des animations sur le développement durable. Une carte postale éditée par la Délégation Régionale du Groupe La Poste était offerte aux visiteurs (pour soutenir les ventes de produits philatéliques proposés sur le stand !). Le tirage de cette carte postale reprenant une phrase de Gandhi « Vivons simplement pour que d'autres puissent simplement vivre » a été de 300 exemplaires. (✉)



La Direction du Courrier de la Poste a diffusé à 200 000 professionnels une carte postale "ouvert tout l'été" pour promouvoir le service téléphonique 3634 (offre courrier pour les entreprises). La carte postale comporte au verso la mention Autorisation « DI NAT CO4M » et l'adresse d'un prestataire de service DOCAPOST, filiale du groupe La Poste, chargée de traiter les cartes qui ont fait retour à l'expéditeur. Le mailing a été déposé à la PIC

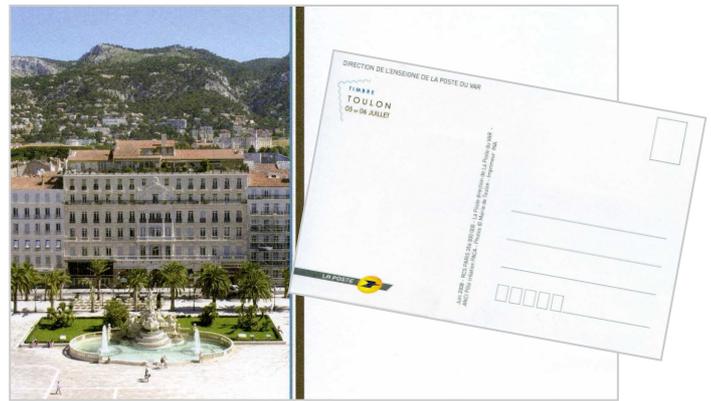


(Plate-forme Industrielle du Courrier) d'Arras le 13 juillet 2011. Un mailing du même type avait été fait pendant l'été 2009 (cf Gazette 142 de janvier 2010) et sans doute en 2010 ? La carte "ouvert tout l'été" ne peut être trouvée qu'au sein des entreprises ayant reçu ce courrier. Bonne chance !

Nous venons de découvrir 2 cartes postales éditées dans la région PACA par La Poste (Direction de l'Enseigne) à l'occasion de l'émission de timbres :

- pour le 1^{er} jour du timbre à 0,56€ 150^e anniversaire du rattachement de Nice à La France, une carte postale tirée à 10 000 exemplaires était disponible au bureau de Nice Thiers (ex Nice RP) en juin 2010. (✉)

- pour le 1^{er} jour du timbre à 0,53€ Toulon (Place de la Liberté) les 5 et 6 juillet 2008 une carte postale a aussi été éditée. Elle été offerte aux acheteurs du timbre. Le tirage a été de 5 000 exemplaires. Les 2 cartes comportent au verso le logo de La Poste.



En marge des cartes postales éditées par La Poste, citons une carte postale diffusée par la FFAP (Fédération Française des Associations Philatéliques) à l'occasion du congrès de Metz pour promouvoir les visites de l'exposition organisée par des bénévoles de la FFAP regroupés au sein de la « Compagnie des Guides ». Au verso figure les logos de La Poste et de l'Adphile partenaires de la FFAP.



N'hésitez pas à glaner ces cartes, à en prendre plusieurs exemplaires en pensant aux cartophiles de PHILAPOSTEL, amateurs de ces cartes. Grâce à ce geste, quelques unes des cartes annoncées (✉) sont disponibles sur demande auprès du service cartophilie de PHILAPOSTEL. ■

Michel BABLOT

(avec la participation de
B. LHERBIER, C. DARLET, G. COURTADON,
J-M. BERGOUNIOU, F. MENNESSIEZ)

ENVOYER DES CARTES POSTALES AVEC SON IPHONE

La Poste propose aux possesseurs de smartphones (ce sont les téléphones portables qui ont un accès Internet, un appareil photo, etc...) un logiciel pour envoyer les photos de vacances sous forme de cartes postales. Ceux qui disposent d'un Iphone (le smartphone tactile de la société Apple) peuvent télécharger l'application gratuite MaCartaMoi. La même application est aussi disponible avec les smartphones utilisant le système d'exploitation Android. Vous prenez une photo ou vous sélectionnez une photo déjà mémorisée, vous payez 2,49€. Un ou deux jours plus tard vous recevez à découvert dans votre boîte aux lettres une carte postale de qualité moyenne, comportant l'oblitération reproduite ci-dessous de la PIC de Mulhouse. La carte est banalisée sans mention du service MaCartaMoi et sans le logo de La Poste. ■



LG2 02/08/2011 LA POSTE
68 MULHOUSE PIC CI 0292

Michel BABLOT

APRÈS LE PROCÈS DE NUREMBERG

En 1945, le premier procès de Nuremberg condamne les dignitaires nazis. Mais ce procès fut suivi par d'autres procès qui pendant trois ans, ont eu pour objectif de juger les responsables de diverses organisations nazies.

André Legay évoque cet épisode de la deuxième Guerre mondiale.

Lors du premier procès de Nuremberg, deux organisations nazies avaient été reconnues comme organisations criminelles : le corps des chefs politiques du parti nazi et l'organisation des SS. C'est ainsi que pendant trois ans, Nuremberg allait être le siège de douze autres « procès ultérieurs » pour crimes de guerre où quelques deux cents accusés seront jugés. La condamnation des organisations nazies permettra une nouvelle série de procès organisés par chaque gouvernement militaire allié, pour la violation des lois de la guerre contre ses ressortissants. Ces procès aboutiront à l'inculpation de cinq mille Allemands. Sur les huit cents condamnations à mort, environ cinq cents seront exécutées. Tous les autres condamnés à des peines de réclusion seront relâchés avant 1956.

Les tribunaux allemands de dénazification

Il était devenu évident qu'il serait impossible de pouvoir juger les milliers et dizaines de milliers d'individus appelés à comparaître pour des crimes liés à la Seconde Guerre mondiale. Le but essentiel des Alliés était de détruire le parti nazi.

Très rapidement, les Américains ont lancé un plan de dénazification dans leur zone qui allait permettre aux Allemands eux-mêmes de poursuivre les membres des organisations nazies devant leurs propres tribunaux. En novembre 1945, une Commission d'examen de la politique de dénazification fut chargée de rédiger une « nouvelle loi générale de dénazification ». La Commission produisit un projet à la mi-janvier 1946 demandant, entre autres recommandations, de juger plus sévèrement les nazis actifs ou importants que les éléments mineurs, et que les procès individuels soient entrepris par des tribunaux allemands.

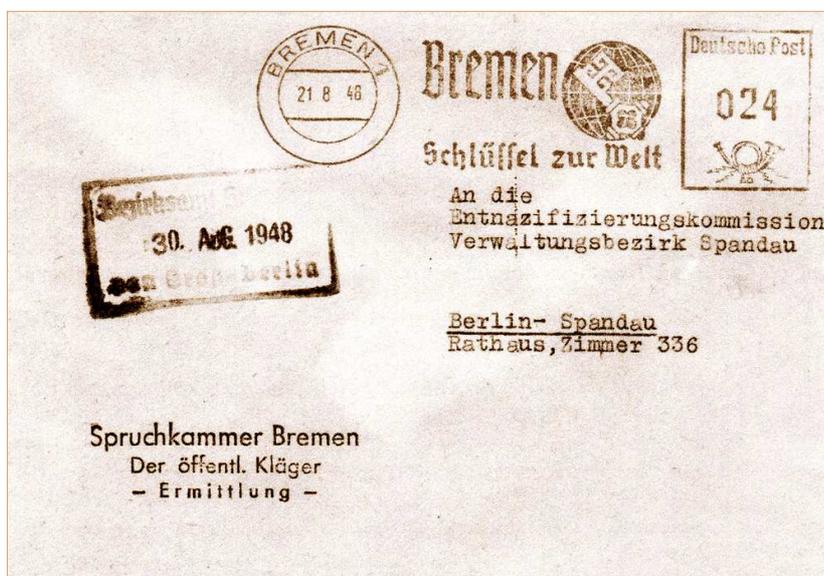
La loi de dénazification, dite « loi de libération du national-socialisme et du militarisme », fut promulguée le 5 mars 1946 en zone américaine. Elle sera étendue à l'ensemble des zones d'occupation occidentales. Les tribunaux allemands créés spécialement pour juger les délits et crimes commis par les Allemands contre d'autres Allemands, sont appelés « **Spruchkammer** », Cour de dénazification (1).

Les Spruchkammer classaient les coupables en quatre catégories :

- les principaux coupables,
- les personnes responsables de fautes graves,
- les personnes coupables de fautes moins graves,
- et les comparses.

Les peines encourues étaient variables. Suivant le verdict, elles pouvaient être des peines d'emprisonnement ou de détention dans des « camps de travail », de confiscation de biens, de suspension des droits civiques ou diverses autres peines. A la fin de 1950, les tribunaux allemands avaient prononcé plus de 5 000 condamnations.

Mais ils firent preuve de beaucoup d'indulgence dans les peines qu'ils ont prononcées contre d'autres Allemands pour leur passé nazi. En zone américaine, quelque 3,5 millions d'individus (environ le quart de la population allemande) avaient été recensés comme « pouvant être poursuivis » devant les tribunaux de dénazification ! Beaucoup furent amnistiés plus tard sans procès.

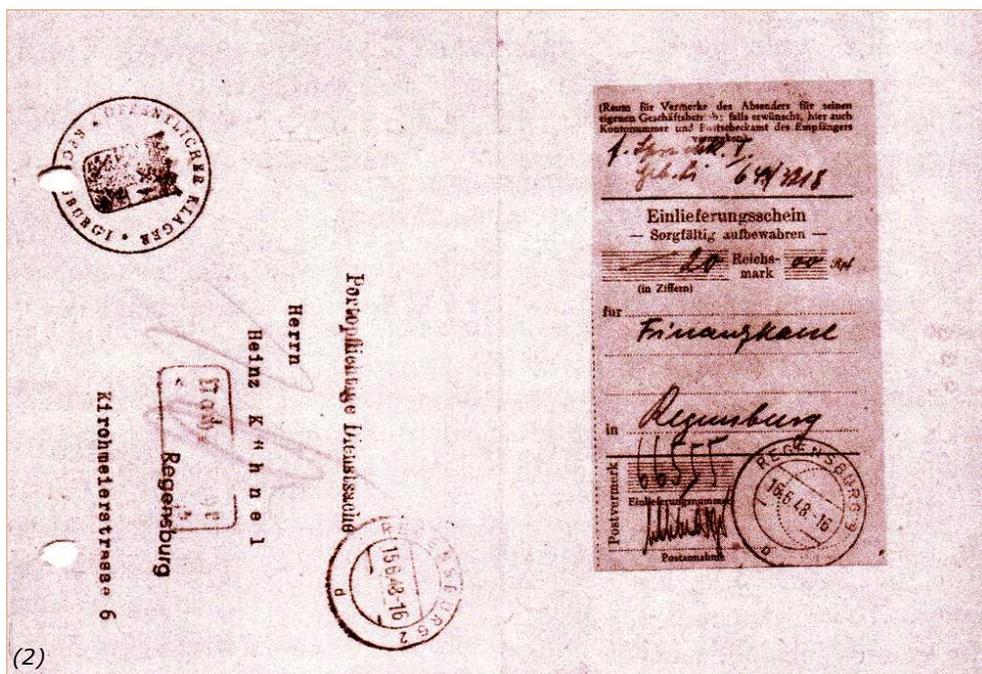


(1) Lettre du 21 août 1948 avec cachet administratif de la « Spruchkammer » du ministère du land de Brême en zone d'occupation anglaise envoyée à l'« Entnazifizierungs-Kommission » de Spandau.

La dénazification des fonctionnaires

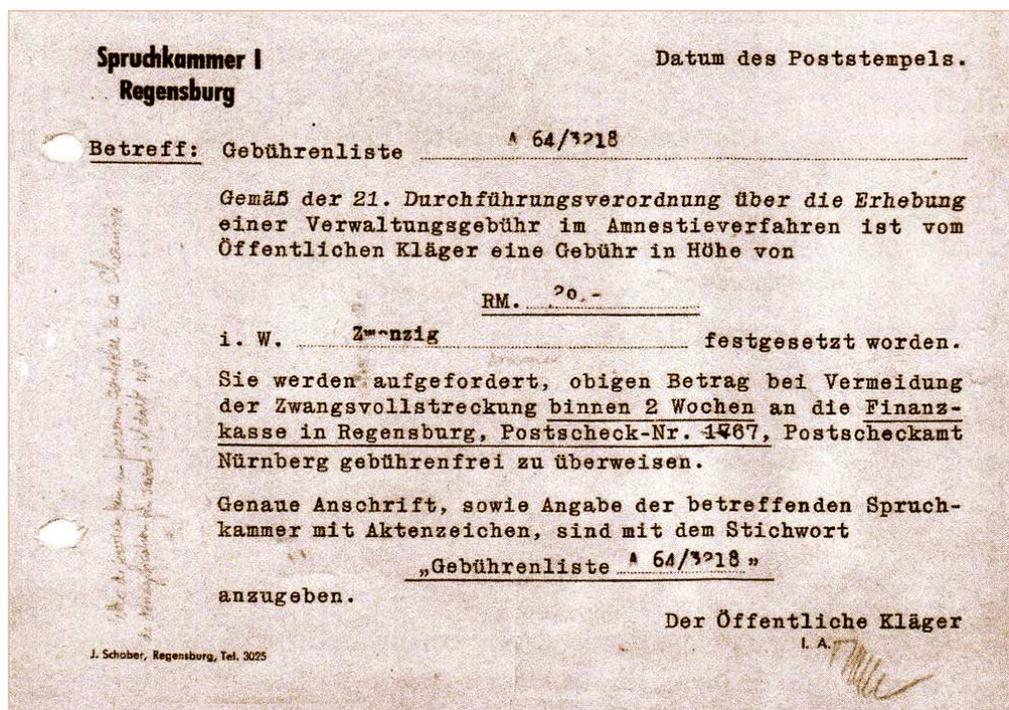
Pour purger la fonction publique de tous les éléments « actifs » du nazisme, de nouvelles lois furent adoptées par les gouvernements militaires alliés. Cette tâche fut confiée aux Allemands eux-mêmes. Tous les nazis et sympathisants « actifs » sont démis de leur fonction et internés en attendant d'être jugés par le « Spruchkammer », la Chambre de dénazification.

Pour les autres fonctionnaires, dits « passifs », chaque cas donna lieu à une enquête individuelle. Chacun devait répondre à un questionnaire en 131 points, le célèbre « Fragebogen ». Dans leur zone d'occupation, les Américains firent circuler ce « questionnaire » qui devait permettre de savoir ce que chaque Allemand avait fait pendant la période 1933-1945 et ainsi de pratiquer la dénazification.



Mais cette dénazification massive était impossible et on renonça progressivement aux enquêtes bien que le quart des questionnaires aurait nécessité des poursuites devant les tribunaux. Les Allemands qui voulaient briguer un emploi public et qui n'étaient pas classés dans la catégorie des non coupables, devaient fournir un certificat de bonne conduite aux tribunaux délivré par la « **Entnazifizierungs-Kommission** » (2).

Les Allemands qui devaient travailler pour ou avec les Alliés devaient également se plier à des procédures de dénazification en remplissant un questionnaire envoyé par la « **Kanzlei** », la Chancellerie allemande. Le programme de dénazification qui comptait 540 tribunaux qui faisaient travailler 22 000 personnes se poursuit jusqu'au printemps 1948. ■



André LEGAY

La Gazette remercie le Club philatélique conflanais et André Legay d'avoir autorisé la reproduction de cet article paru dans le n° 80 de Contact, la revue de l'association.

(2) Lettre de service, recto-verso, du 15 juin 1948 envoyée en port dû par la Spruchkammer de Regensburg pour savoir si le destinataire était national-socialiste, avec à la droite du document, récépissé de remboursement des frais administratifs occasionnés par les recherches d'amnistie.

UNE ENQUÊTE RONDEMENT MENÉE

Une rumeur est parvenue jusqu'à *La Gazette*. Une rumeur, on ne va quand même pas faire paraître une simple rumeur... *La Gazette* est un journal sérieux et qui vérifie toutes ses informations avant de les publier !

Mais la rumeur continue de gonfler. Bon alors, on ne va pas rester inerte, ce n'est pas l'habitude de la rédaction. Il n'y a qu'une solution : dépêcher ses plus fins limiers pour enquêter et apporter des preuves tangibles, irréfutables.



Pour commencer, déterminer le point de départ de la rumeur. Rien n'a été facile et aucun des protagonistes n'a aidé les malheureux journalistes partis la fleur au fusil. Ils se sont heurtés à un véritable mur de silence. Rien ne filtrait. Bon, ils ont employé les grands moyens, les légaux et ceux qui le sont moins. N'a-t-on pas dit qu'ils étaient allés jusqu'à la corruption ! Vous voyez leur professionnalisme ! Je me demande quand même comment ils vont se faire rembourser leurs débours : l'inventaire nous a été communiqué par un homme de l'ombre mais dont la fiabilité est fondée. Voilà le bilan apporté, mais il manque des pièces comptables qui auraient été subtilisées : 2 collectors de Nils-Udo actuellement en exposition à l'Adresse Musée de La Poste (entre parenthèses, vous devriez aller y faire un tour, l'exposition est très intéressante... et gratuite pour les adhérents de PHILAPOSTEL) ce serait dommage de ne pas en profiter ; c'est le conseil d'un des limiers qui a arpenté les trottoirs du boulevard de Vaugirard.

Donc, on en était au coût de l'opération : 2 collectors neufs obtenus sans remise, 1 vignette LISA au tarif prioritaire, mais après le 1^{er} juillet ; dommage, on aurait pu économiser 2 centimes et encore divers objets tels que 3 enveloppes avec des timbres autocollants oblitérés, ayant servi pour transporter un chèque de la souscription de Marianne (vous voyez le rapprochement !), récupérées dans la poubelle du siège au 8 rue Brillat Savarin - Paris 13^o, je précise pour la province qui situe mal la Place d'Italie pourtant au cœur de Paris ; il faut ajouter aussi quelques charnières non gommées plus 3 heures de guet qu'il faudra payer en heures supplémentaires, à moins que l'intéressé ne les convertisse en RTT.

J'entends déjà certains qui s'énervent et qui voudraient de suite obtenir le résultat de l'opération ! Pas si vite, cette enquête a été hasardeuse à mener, une des plus délicates qui soit ; la récolte de renseignements est un art difficile, cela n'a rien à voir avec la publication benoîte de pages entières de descriptions de PAP émis dans la France profonde et au-delà !

Voilà le dénouement. La rédaction n'hésite pas à titrer sur un **non-événement**, puisque aucun texte ne l'atteste. De source sûre, corroborée par diverses données émanant de plusieurs sources et recoupées plusieurs fois, la rencontre a bien eu lieu le 28 juin de cette année. Je tairai le lieu exact pour ne pas mettre en difficulté nos informateurs. L'heure, à la nuit tombante, sachant qu'au moment du solstice d'été, la nuit a toujours un peu de mal à tomber proprement. Les protagonistes ont tous été identifiés, ils étaient 4, nous pouvons l'affirmer sans crainte d'être démentis. Et quel était l'objet de cette manœuvre sournoise ? Vous n'avez pas encore trouvé ? Avec tous les indices étoffant ce rapport ?

Ne cherchez plus. La discussion vive et passionnée, mais toujours courtoise puisque aucun participant n'est sorti blessé, a porté sur le rapprochement possible entre les 3 associations regroupant des collectionneurs : PHILAPOSTEL, Visualia, Numismatique. Voici un scoop de première grandeur ! Une exclusivité de *La Gazette* !

Nous savons que le deal a été conclu entre la poire et le fromage (il y a du flottement dans la description de l'enchaînement des faits, car on sait par ailleurs que personne n'a mangé de fromage ce soir-là et qu'il n'y avait pas de poire au menu), mais passons, on continue d'enquêter. On peut affirmer de façon péremptoire que seuls 2 convives ont bu du vin, les autres sont restés la tête froide et que chacun a payé sa part de l'addition. On affirme que le montant total a été divisé de façon égalitaire ce qui n'est pas équitable car certains ont bu de l'eau ! Le résultat est là.

Quant au contenu de la discussion, les micros branchés à distance n'ont rien enregistré, par une malchance certaine le technicien de service avait oublié les piles chez lui !

Mais patientez, l'affaire n'est pas close, elle ne fait que commencer ; il y aura probablement des rebondissements, voire des faits divers et *La Gazette* se fera une joie et un devoir de vous fournir les détails les plus piquants. A suivre, peut-être au prochain numéro : sait-on jamais ! ■

L'inspecteur Phila

LE SAVIEZ-VOUS ?

@ Un décret du 6 janvier 1969 est mis en application le 13 janvier. Il crée, entre autres, la notion de pli urgent et de pli non urgent.

@ Afin de supprimer toute référence à la religion et à la royauté, la Convention ou les autorités locales modifient en 1792, le nom de 4 000 communes Françaises. Ainsi Saint-Étienne devient Libre-Ville, Bourg-la-Reine se transforme en Bourg-Égalité et Saint-Tropez prend le nom d'Héraclée.

@ ZIP code est le nom donné par les États-Unis à leur code postal. ZIP signifie Zoning Improvement Plan qui peut être traduit par « plan d'amélioration de la zone de distribution ».

LES ÉMISSIONS DU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2011

10 octobre - Championnats du monde d'haltérophilie

Dessin de Thierry MORDANT
Mise en page de Barbara KEKUS-SLIZOWSKA
Valeur faciale : 0,60 € et 0,89 € (bloc de 2 timbres)
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris, le 7 octobre



10 octobre - Dentelles

Dessin et mise en page de PATTE et BESSET
Valeur faciale : bloc de 4 timbres à 2,50 €
Mode d'impression : offset
Premier Jour : Paris, Calais, Chantilly, Le Puy, Alençon, Mirecourt, le 8 octobre (pas de vente en bureau de poste)

17 octobre - CNES

Dessin, mise en page et gravure de Claude JUMELET
Valeur faciale : 0,60 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris, Toulouse, Kourou, le 12 octobre

17 octobre - Chanteurs

Dessin et mise en page par Valérie BESSER
Valeur faciale : 5,60 € en un bloc de 6 timbres
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris, Ermont, Valence, le 14 octobre

24 octobre « Sourires »

Dessin et mise en page de BEN
Valeur faciale : un carnet à 7,20 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris, le 21 octobre

24 octobre - Découverte de l'île de Clipperton

Dessin, mise en page et gravure de Marie-Noëlle GOFFIN - Valeur faciale : 1 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris, le 21 octobre



31 octobre

Notre-Dame de Royan

Dessin et gravure, Jacky LARRIVIERE
Mise en page de Stéphanie GHINEA
Valeur faciale : 0,60 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris, et Royan, le 28 octobre

7 novembre - Bloc Marianne

Dessin d'Yves BEAUJARD
Mise en page de Jean-Paul COUSIN
Valeur faciale : 7,66 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris (Salon d'automne), le 3 novembre

7 novembre - « Meilleurs vœux »

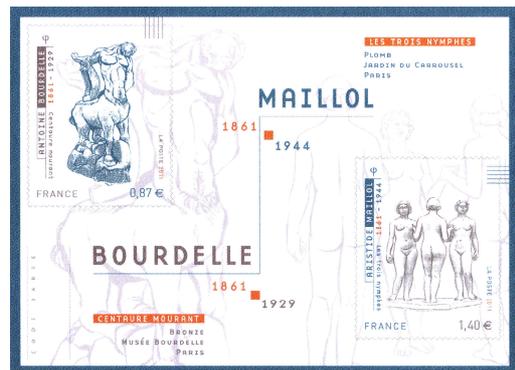
Dessin et mise en page de PATTE et BESSET
Valeur faciale : carnet de 7,20 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris (Salon d'automne), le 3 novembre

7 novembre - Croix-Rouge

Dessin de Marc TARASKOFF
Mise en page d'Aurélien BARAS
Valeur faciale : 5 € en un bloc
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris (Salon d'automne), le 4 novembre

7 novembre - BOURDELLE - MAILLOL

Dessin et gravure d'André LAVERGNE
Mise en page de PATTE et BESSET
Valeur faciale : 2,34 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris (Salon d'automne), le 4 novembre



7 novembre

Gaston MONNERVILLE

Dessin et mise en page de Sarah BOURGAULT
Valeur faciale : 0,60 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris (Salon d'automne), le 5 novembre

7 novembre - Henri MOUHOT

Dessin, mise en page et gravure de Pierre BARA
Valeur faciale : 0,89 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris (Salon d'automne), le 5 novembre



18 novembre - 90ème anniversaire de la découverte de l'insuline

Dessin et mise en page de Stéphanie GHINEA
Valeur faciale : 0,60 €
Mode d'impression : offset
Premier Jour : Paris, le 17 novembre

Demandes

Échange timbres oblitérés du monde entier contre idem. Échange CPA montreur d'ours de Noirétable contre chanteuse de rue de Montbrison.

J.F. FOURNIAL

7 RUE DE LA REPUBLIQUE
42440 NOIRETABLE - 04 77 24 94 52

Échange/ach/vds TP luxe ou oblitérés avant 1950 d'Europe Est et Ouest, en particulier Sarre, Dantzig, Memel, Croatie, Serbie, Autriche, Reich + occupations diverses, Yougo., Trieste A/B, Fiume, Vatican, Saint-Marin, Albanie, toutes colonies et occupations diverses italiennes et autrichiennes (Bosnie-Herzégovine). Vends ex-colonies françaises neufs.

L. MONTANARI

6 RUE DES DAHLIAS
69630 CHAPONOST - 04 78 45 38 51
lucien.montanari@gmail.com

Recherche tous documents sur l'expédition de colis ferroviaires ou maritimes de France ou d'Alsace-Lorraine supportant des vignettes ou des timbres colis postaux. Recherche également lettres de voitures de France ou d'Alsace-Lorraine venant de l'étranger ou de stalag-oflag-frontag sur l'expédition, réception ou "avis important" des colis pour prisonniers.

T. DEROSNE

18 AVENUE DES OCEANIDES
44210 PORNIC
thierryderosne@hotmail.fr

Recherche timbres de séries courantes des colonies et dépendances anglaises et vends autres types de séries du même thème.

P. SEUGNIET

14 LOTISS LE DOMAINE DU SOLEIL
17120 EPARGNES - 06 77 47 52 68

Offres

Pour 20 €, recevez en recommandé, 100 séries ou 100 blocs d'Arabie et Yemen. Ou l'ensemble pour 30 €.

M. VICHERAT

24 RUE DE LA GARE - 89160 CUSY
03 86 75 05 90

Vends à bas prix, env., cartes FDC et commémoratives en timbres français y compris Conseil de l'Europe et Unesco. Années 1956 à 2000. Envoyez mancoliste pour disponibilités et tarifs.

J.F. MORLAIX

718 ROUTE DE LAGLORIEUSE
40090 ARTASSENX
jeff.laac@wanadoo.fr

Vends timbres de France neufs sans charnière, état impeccable, années 1939 à 1985. Poste aérienne, taxes, carnets, Croix-Rouge, préoblitérés, fictifs, FM, LVF. 60 % de réduction sur la cote Y&T. Timbres oblitérés depuis 1850 au tiers de la cote. Israël neufs de 1948 à 1985 neufs, sans charnière avec tabs, blocs, variétés rares, thèmes, Noël 1965/1967 avec 60 % de réduction sur catalogue.

A.P. BENSADOUN

17 AVENUE SUZANNE BUISSON
93140 BONDY - 06 80 11 74 01

Vends bloc-feuillets neufs (luxe XX) de France, Andorre, Calédonie, Polynésie, Monaco, Miquelon, TAAF, Wallis, Europe Est/Ouest.

P. PAYET - APP 497 - BAT 56

AVENUE JOSEPH BEDIER
97490 STE CLOTILDE
(ÎLE DE LA RÉUNION)

Vends timbres France neufs, remise 75% cote Y&T par année complète, remise 70% au détail, carnets, blocs, PA, préos, taxe, service.

G. GIORDANO

371 CHEMIN DE LA MAUNIERE
83400 HYERES - 04 94 38 62 48

LES MOTS CROISÉS PAR LUDO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT :

- I. Le bicentenaire de ces parisiens vient d'être fêté en bloc.
- II. Pour ceux qui veulent passer le Bach. Recueil qui fait rire.
- III. En moins clair, non connu. Un max au tapis.
- IV. Eteint par les hommes du bloc.
- V. Mystérieux parisien. Point en face. Rumina longtemps.
- VI. Autrement dit, l'investissement socialement responsable. Ville où le fameux bloc fut mis en Premier Jour.
- VII. Une lettre recommandée épelée. La cuisse, c'est pas mal non plus.
- VIII. Mesure prise par les Anglais. Axelle en France, River aux States.
- IX. Tentais le coup. Il adore jaser.
- X. Autre ville où le fameux bloc fut mis en Premier Jour.

VERTICALEMENT :

1. Encore une ville Premier Jour pour notre bloc. Et encore une !
2. La valeur du silence. Feras du mal.
3. Tels des timbres dont on doit se méfier. Encore, encore !
4. Et encore une ville Premier Jour du bloc. Nécessite de l'oreille ou une bonne vue.
5. Chez les Bourguignons. ... de Paris, of course ! Senior écourté.
6. Telle une collection rêvée.
7. Avec elle, on tourne en rond. Face à La Rochelle. Divinité.
8. Précède le pompier. Elle a la gorge prise.
9. Triste spectacle donné par le Japon. Pas de quoi être médusé !
10. Encore une ville pour le Premier Jour de notre bloc. Nombre de timbres sur ce fameux bloc.

SOLUTIONS DANS LE PROCHAIN NUMERO.

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT :

- HORIZONTELEMENT.
- I. Autun. Murs. II. Aga. Aléa. III. Bonobo. Mai.
 - IV. Uri. LN. V. Embétait. VI. Ro. Douta.
 - VII. Sternum. En. VIII. Or. EEE. IX. Nana. TER.
 - X. Monastère.

VERTICALEMENT.

1. Albuissou. 2. Or. Tram. 3. Tanière. No.
4. Ugo. Morvan. 5. Nabab. 6. Eduens.
7. Ma. Atome. 8. ULM. Au. Ete. 9. Réalité. Er.
10. SaintAndré.

DESTINEO La Gazette n° 148 ET 149



Pour l'envoi de *La Gazette*, sa revue trimestrielle, notre association a réalisé 2 timbres personnalisés Destinéo 100 g de type montimbreamoi. Les adhérents de PHILAPOSTEL peuvent les acquérir



au prix de 1,60 € la pièce.

PHILAPOSTEL-Souscriptions

J-C. BOURRET - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

Bibliothèque en ligne

Préparez-vous à lire autrement

758375 timbres
18580 pages
22 catalogues

1 Bibliothèque

Fonctionnalités principales :



1. Chargement rapide



2. Moteur de recherche



3. Feuilletage à la volée



4. Zoom 250%



5. Alertes nouveautés



6. Ultra-compatibilité

Qu'est-ce que la Bibliothèque en ligne Yvert & Tellier ?

Le e-catalogue est un nouvel outil mis à la disposition du philatéliste pour consulter sur son ordinateur tout ou partie de l'intégralité des catalogues de cotation des timbres Yvert et Tellier. Il se présente sous la forme d'un livre virtuel à feuilleter, offrant à l'utilisateur un contexte agréable pour consulter l'ensemble des catalogues de cotation tout en assurant une fluidité exceptionnelle et une qualité de lecture optimisée.

La Bibliothèque en ligne combine la simplicité du livre et les avantages du multimédia grâce à de nombreuses fonctionnalités.

Comment accéder à la Bibliothèque en ligne Yvert & Tellier ?

Pour pouvoir consulter en ligne, vous n'achetez pas l'ouvrage mais vous souscrivez à un abonnement sur YVERT.COM pour une durée déterminée. Vous pouvez alors consulter la bibliothèque sur un ordinateur où que vous soyez en vous connectant à votre compte.

Avec la Bibliothèque en ligne, n'attendez plus la sortie de la version papier de nos catalogues ; vous en aurez l'exclusivité 15 jours avant leur parution.



Le Supplément mensuel des nouveautés :

Inclus dans l'abonnement nouveautés, vous retrouverez un bulletin mensuel qui repertorie tous les nouveaux timbres du monde.

Profitant d'une grande liberté de format, ce bulletin montre ainsi les séries complètes mais aussi les blocs dans une haute définition, impossible à reproduire sur le papier. Couplé aux alertes des nouveautés, c'est un outil redoutable pour tous les thématistes.

Abonnements au service :

Nous vous proposons 3 formules d'abonnement.

Catalogues :

Les 17 catalogues Yvert & Tellier + les catalogues des nouveautés

Nouveautés :

Les catalogues des nouveautés + Complément mensuel

Tout en un :

Les 17 catalogues Yvert & Tellier + les catalogues des nouveautés + Complément mensuel



Plus d'info sur yvert.com

79€ /an

29€⁹⁰ /an

99€ /an
(au lieu de 108€⁹⁰)



YVERT & TELLIER

Rendez-vous sur YVERT.COM

Pour tout renseignement : 08 92 56 18 83

Avec MonTimbraMoi® créez votre propre timbre !



MonTimbraMoi®
Le Timbre-Poste Personnalisé

Le site www.laposte.fr/montimbramoi vous permet en quelques clics de réaliser vos propres timbres-poste à partir d'une photo et d'envoyer des courriers personnalisés à vos proches. C'est aussi le cadeau idéal pour surprendre vos amis.

Pour créer votre timbre, c'est simple :



1. Connectez vous sur www.laposte.fr/montimbramoi

2. Téléchargez votre photo ou image, ou choisissez-la parmi notre sélection classée par thèmes (mariage, naissance, invitation...)

3. Zoomez, recadrez, si vous le souhaitez, et composez votre création à l'aide des outils en ligne

4. Créez votre planche de timbres et personnalisez-la en y inscrivant un message

5. Payez en toute sécurité et recevez chez vous en quelques jours vos timbres personnalisés



- Un timbre auto-adhésif, pratique pour personnaliser vos courriers !
- Un grand format : 3 x 4 cm pour laisser vos créations s'exprimer !
- 2 présentations possibles : portrait ou paysage.
- 3 valeurs au choix pour affranchir tous vos courriers : Lettre prioritaire France 20 g, Lettre prioritaire France 50 g, Lettre Monde 20 g.
- 2 présentations disponibles : en feuillet de 10 timbres avec une reproduction agrandie de votre création ou en feuillet de 30 timbres.



Les prix* MonTimbraMoi® sont dégressifs :

FEUILLET DE 10 TIMBRES

Lettre prioritaire 20g

De 1 à 4 12,00€ TTC le feuillet
De 5 à 10 11,00€ TTC le feuillet
A partir de 11 10,00€ TTC le feuillet

Lettre prioritaire 50g

De 1 à 4 16,00€ TTC le feuillet
De 5 à 10 15,00€ TTC le feuillet
A partir de 11 14,00€ TTC le feuillet

Monde 20g

De 1 à 4 16,00€ TTC le feuillet
De 5 à 10 15,00€ TTC le feuillet
A partir de 11 14,00€ TTC le feuillet

FEUILLET DE 30 TIMBRES

Lettre prioritaire 20g

De 1 à 4 30,00€ TTC le feuillet
De 5 à 10 28,00€ TTC le feuillet
A partir de 11 26,00€ TTC le feuillet

Lettre prioritaire 50g

De 1 à 4 41,00€ TTC le feuillet
De 5 à 10 39,00€ TTC le feuillet
A partir de 11 37,00€ TTC le feuillet

Monde 20g

De 1 à 4 42,00€ TTC le feuillet
De 5 à 10 40,00€ TTC le feuillet
A partir de 11 38,00€ TTC le feuillet

MonTimbraMoi®

Le Timbre-Poste Personnalisé

www.laposte.fr/montimbramoi

LA POSTE

